

# FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

Commission Régionale **Amitié et Nature**

**Maison Départementale des Sports- 4 rue Jean Mentelin**

**67200 STRASBOURG**

**Tél : 03.88.26.94.13.**

## **COMPTE RENDU**

**De la réunion du jeudi 4 septembre 2025 à 19 heures 30**

A la maison des sports 4 rue Jean Mentelin à Strasbourg Koenigshoffen

### **Ordre du jour proposé**

#### **1-Liste de présence**

Approbation du rapport de la réunion du 26/06/2025.

Correspondance.

#### **2-Rapports-**

#### **3- Prochaines manifestations :**

7 septembre 2025 : Journée multi-activités au Salm.

28 septembre 2025 : Open CO à la bassotte.

4 octobre 2025 : Assemblée Générale de l'AN

#### **4- Divers.**

Ouverture de la séance 19h30 par notre présidente Muriel Schroeder.

La présidente demande une minute de silence pour un hommage à Paul Geiss décédé le 11 juillet 2025

#### **1 : Liste de présence**

Elle circule. Comme toujours ne pas oublier d'y mentionner ceux qui auraient pensé à s'excuser.

**Présents :** Brucker Nicole, Braun Alain, Schroeder Muriel, Braun Raphael, Kuntz Christine, Brucker Francis, Kuntz Michel, Bonnet Sylvain, Foetter Michel, Reibel Alexis, Schmerber Xavier, Brocker Jean-Pierre, Brocker Lucienne.

**Absents excuses:** Foetter Sandrine, Geiss Fernand, Dossmann Hubert, Munch Michèle, Bort Thomas.

Le compte-rendu de la réunion du 26/06/2025 est approuvé à l'unanimité.

#### **Correspondance :**

Une lettre de la banque pour mise à jour des coordonnés.

06/09 tournoi inter association joutes nautiques 50€ par équipe, une tarte flambée et une boisson par joueur.

14/09 à Brumath village des sports 8 h 30 mise en place, commence à 10 h jusqu'à 18 h, un tee-shirt par bénévole.

#### **2 : Rapport : Néant**

#### **3 : Prochaines manifestations.**

7 septembre 2025 : Journée multi-activités au Salm.

Le Salm est prêt. Il y aura le cornhole, le tir à l'arc, le tir à la carabine laser, la marche d'orientation, les fléchettes, la pétanque et le sjoelbak. Hubert s'occupera du circuit.

Pour le repas il y aura ragout de bœuf aux légumes et dessert pour 14 €. Le repas des autres années était à 8 € 50 maintenant c'est 14 € c'est une grosse différence.

En ce qui concerne la carabine laser, le laser est toujours chez Recht qui ne bouge pas.

Michel a pris contact avec le fournisseur DISAG pour avoir une solution, DISAG lui a proposé de racheter un autre laser, au prix de 163.30 €, le comité a donné son accord. Nous remercions Michel pour le travail effectué.

28 septembre 2025 : Open CO à la bassotte.

Alexis a préparé les affiches et le règlement de la course d'orientation ainsi que le règlement championnat courses d'orientation que vous trouverez ci-joint :

### REGLEMENT COURSE D'ORIENTATION

But :

La Course d'Orientation (CO) est un sport dont les performances des compétiteurs dépendent à la fois de leur habileté à s'orienter à l'aide d'une carte et de leur condition physique. La CO se pratique sous la forme suivante : à l'aide d'une carte fournie par l'organisateur, le concurrent doit rejoindre les différentes étapes dans les délais qui lui sont impartis et en suivant le tracé imposé par l'organisateur. Pour vérifier ces différents points, des balises sont présentes sur le tracé, et des points de contrôles sont placés sur le parcours.

Organisation :

Lors de départ, le coureur se verra remettre :

- son dossard
- une carte avec le parcours imposé, et les différents points de contrôles
- une feuille de route avec indication des vitesses de références par étape (il s'agit de vitesses rapportées aux distances en projection mesurables sur la carte, donc sans tenir compte de la dénivellation).

Le marcheur devra suivre exactement le parcours imposé, des contrôles dits volants non repérés (balises) sur le parcours seront placés entre certains contrôles fixes et ce sans limitation de nombre.

Au départ de chaque point de contrôle fixe, le coureur devra indiquer le temps prévu calculé pour la prochaine étape (temps basé sur la vitesse de référence et la distance mesurée sur la carte).

Les départs seront espacés d'au moins 3 minutes entre les marcheurs. Cet écart est modulable selon les cas.

Des ravitaillements sont prévus aux points de contrôles. Le marcheur doit être en totale autonomie entre ces points de contrôles.

Détermination du classement final :

Le marcheur avec le moins de points de pénalité sera classé premier, celui avec le deuxième le plus petit sera deuxième, etc. etc...

Pénalités :

1. 2 points par minute d'avance ou de retard par rapport au temps officiel par étape
2. 2 points par minute d'avance ou de retard par rapport au temps calculés par le marcheur
3. 25 points pour un contrôle volant mal placé
4. 25 points pour fausse route
5. 50 par contrôle volant manqué
6. 50 points pour perte de la feuille de route (les contrôles volants non contrôlables seront comptés manquants)
7. 50 points pour retard au départ (le coureur partira à la fin)
8. 100 points par contrôle fixe manqué (le temps pour les pénalités de retard ou d'avance est

Alors comparé

REGLEMENT CHAMPIONNAT COURSE D'ORIENTATION.

But :

La Course d'Orientation (CO) est un sport dont les performances des compétiteurs dépendent à la fois de leur habileté à s'orienter à l'aide d'une carte et de leur condition physique. La CO se pratique sous la forme suivante : à l'aide d'une carte fournie par l'organisateur, le concurrent doit rejoindre les différentes étapes dans les délais qui lui sont impartis et en suivant le tracé imposé par l'organisateur. Pour vérifier ces différents points, des balises sont présentes sur le tracé, et des points de contrôles sont placés sur le parcours. Lors d'un championnat, les marcheurs devront se montrer le plus régulier possible dans les bonnes performances pour l'emporter.

Organisation :

La saison se déroulera sur 4 dates :

- Open CO le 29/09/2025
- Date Championnat 1
- Date Championnat 2
- Date Championnat 3

Le marcheur s'engage à participer au moins aux 3 dates du championnat. La présence à l'open CO est facultative, elle permet néanmoins d'obtenir des points bonus.

Détermination du classement final :

Le marcheur avec le plus grand score est classé premier. Le marcheur avec le plus petit score est classé dernier.

Détermination des scores :

A chaque course où il participe, le marcheur inscrit le nombre de points correspondant à sa position finale dans le classement de l'épreuve :

Classement 1 er 2eme 3eme 4eme 5eme 6eme 7eme 8eme 9eme 10eme  
Points 30 24 19 15 11 8 6 5 4 3

Si un marcheur ne participe pas à une épreuve du championnat, il marque alors 0 point.

Si le marcheur a participé à l'Open CO : le plus petit parmi : la moitié des points inscrits lors de l'open CO (arrondis au supérieur) ou 4 points sera ajouté au score du marcheur.

Pour le repas il y aura des knacks avec de la salade de pommes de terre.

Les frais d'inscription sont de 2.00 €.

La carte journalière 5.00€ avec assurance

**4 : Divers et dates à retenir :**

**Prochaine réunion : le 04 octobre pour l'assemblée générale 14 h et la révision des comptes à 13 h30 juste avant l'assemblée**

**Fin de la réunion : 20 h 45**

La secrétaire  
Nicole Brucker

La présidente  
Muriel Bertal-Schroeder.